

Pays-Bas : Relations économiques bilatérales

Après un recul durant la crise sanitaire (-10%), les échanges de biens ont fortement rebondi en 2021 (+23%) et 2022 (+19%, volume total de 57 Md€). Les Pays-Bas sont notre 8^e partenaire, 6^e client et 7^e fournisseur de biens. Nos relations commerciales bilatérales restent déséquilibrées avec un déficit de 8 Md€ (7^e déficit bilatéral) et des parts de marché qui s'érodent depuis 10 ans. Les investissements croisés sont significatifs : 2^e pays d'accueil des IDE français, et 4^e investisseur en France.

1.- Les échanges commerciaux bilatéraux sont dynamiques mais déséquilibrés

Les échanges de biens et services ont progressé de +23% en 2022 (88,6 Md€), dépassant leur niveau pré-covid (2019) de 27%. Après 2 années de repli, le déficit contracté par la France a progressé de +7% en 2022 atteignant 3,7 Md€ (-42% par rapport à 2019, cf. annexe 1). La tendance s'accroît début 2023 (+94% au T1 2023 en g.a, -2,2 Md€). Les Pays-Bas conservaient ainsi leur rang de 8^e partenaire commercial de la France (inchangé depuis 2015).

1.1.- Les échanges de biens ont augmenté de +19% en 2022, atteignant le niveau record de 57 Md€, soit 33% au-dessus du niveau pré-covid. Déjà en progression en 2021 (exportations +24% et importations +23%), les échanges ont profité en 2022 de la levée des restrictions sanitaires, de la reprise économique et du contexte inflationniste. Ils sont tirés à la fois par les exportations (+23% en g.a, et +39% depuis 2019) et les importations (+16% en g.a, et +28% depuis 2019, cf. annexe 2), permettant au déficit de légèrement se réduire (-1,4% en g.a, +3,0% depuis 2019). En 2022, **les Pays-Bas sont restés le 8^e partenaire commercial de la France** (inchangé depuis 2011) **devenant son 6^e client (+1 rang en g.a, devant la Chine)**, captant 4,2% du total des exportations françaises (+0,13 pp en g.a). Depuis 2013, environ 60% de nos exportations sont composées d'équipements mécaniques / électriques / informatiques (19,4%, -1,9 pp en g.a), de produits agricoles et agro-alimentaires (23,6%, +1,1pp) et de produits chimiques et cosmétique (16,1%, -0,6pp). Les Pays-Bas sont restés le **7^e fournisseur de la France** (inchangé depuis 2011), concentrant 4,2% de nos importations (-0,5pp en g.a, 32 Md€). Également très concentrées, les importations sont principalement composées de (i) produits agricoles et agroalimentaires (24,4%, +0,3pp en g.a.), de produits chimiques et cosmétiques (22,3%, +2,7pp) et d'équipements mécaniques / électriques / informatiques (14,2%, -3,6pp). La valeur des importations de produits pétroliers raffinés a progressé de +28% en 2022 pour représenter 11,5% du total (+1,1pp).

Le déficit contracté par la France avec les Pays-Bas est **le 7^e plus important** (-3 places en g.a., -8 Md€) derrière les USA (-13,3 Md€), Russie (-12,4 Md€) et Espagne (-8,4 Md€), et lesté par les produits pétroliers (+2,4% en g.a, +226% depuis 2019, -2,1 Md€), chimie-cosmétique (+52% en g.a, -3,3 Md€) et l'agro-alimentaire (+19% en g.a, -2,8 Md€).

Sur les 7 premiers mois de l'année 2023, le volume d'échange a baissé de -0,8% (32,7 Md€) : les exportations diminuant de -6% et les importations progressant de +4%, le déficit s'est creusé de +41% sur la période (-5,3 Md€).

1.2.- Le volume d'échanges de services a progressé de +29% en 2022 pour atteindre 32 Md€, les Pays-Bas concentrant 8,6% du volume total d'échanges (11% de celui avec l'UE) et dépassant son niveau pré-crise (27 Md€ en 2019). Cette hausse des échanges est tirée tant par les exportations (+23% en g.a, 18 Md€) que les importations (+38%, 14 Md€), la France maintenant, malgré un repli de -8% en 2022, son excédent structurel (4,2 Md€, triplé entre 2019 et 2022). Cette tendance se confirmait au T1 2023 (volumes +8%, 8,2 Md€), les exportations progressant (+4%) moins rapidement que les importations (+12%) entraînant un repli de l'excédent de -40% (385 M€). La composition des exportations et des importations est similaire : dominent les services aux entreprises (1/3 des exportations et importations) et les transports (env. 30% chacun). La France est excédentaire pour les postes de services de voyages (tourisme, 2,1 Md€, +68% en g.a. et +28% depuis 2019), de transports (1,3 Md€, doublé en 2022, et x20 depuis 2019) et les services aux entreprises (1,2 Md€, -50% en g.a mais +61% depuis 2019).

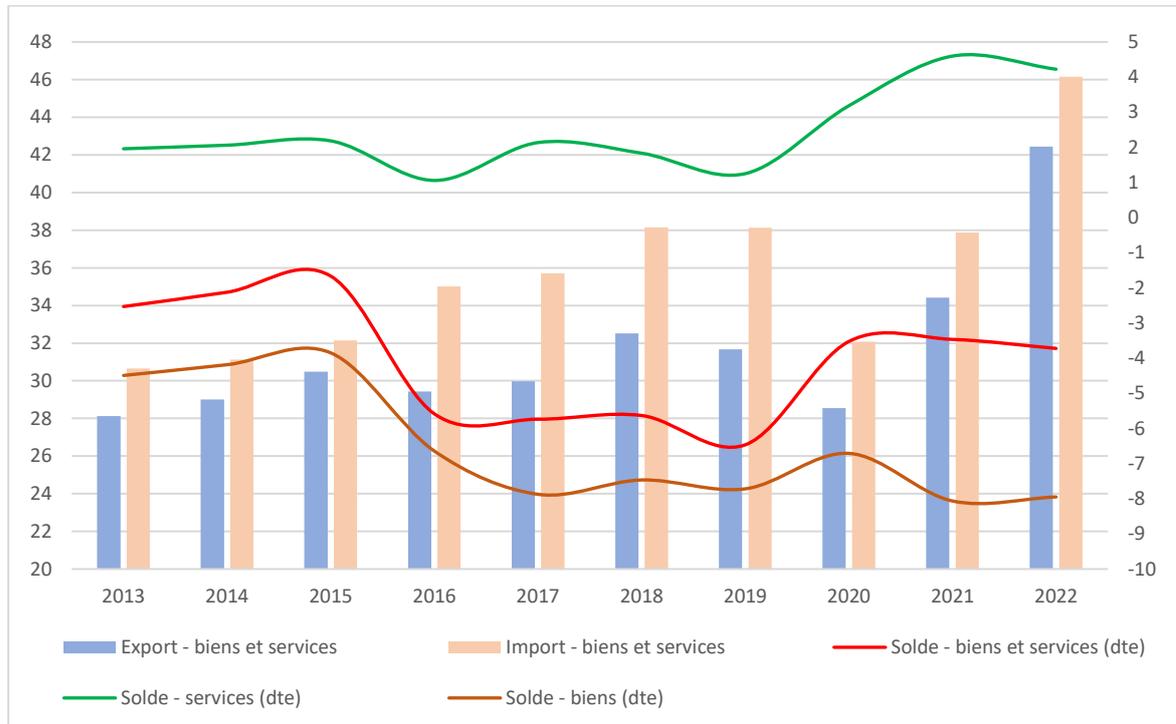
2.- Les Pays-Bas est l'un de nos partenaires principaux en matière d'investissements

2.1.- En 2022, les Pays-Bas sont le 2^e pays d'accueil des stocks d'IDE français (195 Md€, -3,3% en g.a), derrière les Etats-Unis (223 Md€), concentrant 14% du total. 5 secteurs concentrent 60% des IDE sortants vers les Pays-Bas : la pharmaceutique (53 Md€), l'immobilier (19 Md€), l'industrie extractive (14 Md€), le commerce (17 Md€) et les activités financières et d'assurance (15 Md€ dont 13 Md€ pour les seules activités de holdings). Ces données témoignent de la forte attractivité de l'économie néerlandaise, reposant notamment sur des conditions fiscales et réglementaires compétitives, ainsi que sur la qualité de sa connectivité (transport, réseaux) et de la main d'œuvre (diplômée, polyglotte, internationale). **Ainsi, plus de 1 500 filiales (dont 850 filiales, services financiers et holdings exclus) françaises employant 137 000 personnes étaient actives en 2020 aux Pays-Bas**, notamment dans les secteurs des transports (Air France - KLM, Transdev, Alstom, Renault), de l'énergie (Engie, Total, Air Liquide, Legrand, Sonepar, Schneider), le traitement des déchets et l'économie circulaire (SUEZ, Veolia) ainsi que l'agro-alimentaire (Danone).

2.2.- Les Pays-Bas sont les 4^e investisseurs étrangers en France derrière le Luxembourg, le UK et l'Allemagne, avec un stock d'IDE de 101 Md€ (+3,2%) représentant 12% des IDE entrants. 60% de ce stock est concentré dans les secteurs des activités financières (30 Md€, dont 16 Md€ dans les activités de holding, l'immobilier (11 Md€), le commerce (9 Md€) et le secteur de l'information/communication (8 Md€). **Environ 1 030 entreprises néerlandaises sont présentes sur notre territoire, elles emploient près de 150 000 salariés** (données 2020). Elles reflètent les points forts de l'économie néerlandaise : l'agro-alimentaire (Heineken, Wessanen, Refresco, Hendricks Genetics, Plukon), les services aux entreprises (Randstad), la distribution (Action, Hema, Zeeman, PicNic), la chimie-pharmacie (SHV, Akzo-Nobel), systèmes médicaux (Philips), les produits pétroliers (Shell), la logistique et le transport (TNT, Ebusco).

Annexes

Annexe 1 - Evolution des échanges de biens et de services entre la France et les Pays-Bas - 2013-2022 en Md€



Sources : Eurostat (services) et douanes françaises (biens). Compilation SER.

Annexe 2 - Evolution annuelle des échanges de biens entre la France et les Pays-Bas (2013-juil.2023) en Md€



Source : Douanes françaises. Compilation SER.